

# Procès verbal Assemblée Générale du 23 février 2023

Au restaurant les Clarines.

Ouverture de la séance à 17h35.

Monsieur le Maire excusé est remplacé par Monsieur Ledanois 3<sup>ème</sup> adjoint.

Bénédicte Van de Kerckhove excusée, ainsi que MMme Charbit, Dupont Cariot, Chodur souffrants ou blessés.

Le président justifie la modification de l'horaire suite à une demande du restaurateur afin de libérer la salle à 19h.

Un hommage est rendu à Philippe Mesnard décédé en août, adhérent depuis de nombreuses années.

Présentation du rapport moral et du rapport d'activités 2022 par le président

(votés à l'unanimité)

Présentation des comptes financiers 2022 par le président

(voté à l'unanimité)

Approbation par 1 commissaire aux comptes (M. Denis Camaret).

## Questions abordées :

Ces informations sont liées aux rencontres du président avec la mairie, la DSV et l'ESF.

Monsieur Ledanois a complété celles-ci et répondu aux demandes particulières des présents.

Il a bien précisé la politique de la mairie, de la DSV par rapport à l'apport de « lits chauds » pour les différents projets à la fois immobiliers, collectifs et d'aménagements des remontées.

Rappel : « lit chaud »=> Nécessité d'un contrat de location à plus ou moins long terme avec organisme.

#### Bienvenue aux nombreux nouveaux adhérents :

M & Mmes Clément - Kerleaux - Peyriguere - Arakelian - Bekaert - Rapetto - Ferre - Léonardi - Vadot - Remond.

#### Notre Site: www.lacharmettevalmorel.fr/

Les différents plans des hameaux sont mis à jour avec les nouveaux numéros et le nom des rues.

Rappel aux propriétaires qui veulent déposer sur le site une offre de location (photos, description...).

Une rubrique, protégée par mot de passe, est réservée aux adhérents permet de situer leurs chalets.

Adhésion : possibilité de s'inscrire ou de renouveler sa cotisation en ligne.

#### La pose de la fibre :

Un site dédié vient de paraître avec les informations de l'éligibilité actuelle en fonction de votre adresse actuelle (attention la nouvelle adresse).

Un diaporama sur l'installation et l'utilisation de la fibre est disponible sur notre site (rubrique réservée aux adhérents).

#### Éclairage de l'abri de bus Charmette village : Il sera réalisé.

## Arrêt Navette prés de LUMI :

Pas d'arrêt pour cette année, cependant les dimensions et la réfection de la chaussée permettront un demi-tour éventuel.

## Garage des pistes :

Projet du déplacement à plus ou moins long terme.

## Le Blanchot :

Suite aux différentes réactions : accord qui permet l'ouverture temporaire les WE et l'éventualité de le remplacer par un fil neige.

## Commerce aux Clarines :

Projet d'un ensemble commercial (skis, alimentation...) et de logements.

## Résidence le Roc :

Pas de problème, le promoteur respecte les délais. On notera une convention pour cet ensemble de « lits chauds ».

## • Dangerosité de l'accès à l'arrêt navette Le Crey sens montée :

Possibilité de placer un radar pédagogique en amont afin de faire ralentir la circulation descendante.

# Projet prolongement du télébourg vers le Crey :

L'installation actuelle doit être remplacée dans un délai d'au moins 4 ans, le projet reste alors d'actualité.

## Projets pour l'année prochaine :

- Demande d'un sujet pour la rubrique thème de notre journal de fin d'année.
- Une rencontre conviviale et un pique nique cet été : un sondage sur les dates sera proposé.
- Renouvellement de notre panneau de la Charmette :

Une version rigide avec le nom des rues et les nouveaux numéros avec les chalets de l'ensemble LUMI.

## Appel à candidature au conseil d'administration :

(votés à l'unanimité)

PETIT Jean-Marie - PETIT Guislaine - VANDEKERCKOVE Bénédicte – André ROSSAND sont reconduits pour 3 ans.

## Clôture de la séance à 19h

Le rapport moral et d'activités, le compte financier sont à la disposition des adhérents auprès du président.

Le 23.février 2023